

RÉSUMÉ – DÉNOMBREMENT PONCTUEL DE 2021 À OTTAWA

Contexte

La Ville d'Ottawa, en collaboration avec 53 organismes partenaires, a effectué un dénombrement ponctuel sur une période de 24 heures, soit de midi le mercredi 27 octobre à midi le jeudi 28 octobre 2021. La Ville obtiendra ainsi un instantané de la population itinérante d'Ottawa et les données recueillies l'aideront à élaborer et à mettre en œuvre des services, des programmes et des politiques qui correspondent aux besoins des résidents en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Cet exercice a été effectué afin de répondre aux exigences des gouvernements provincial et fédéral. En 2018, le gouvernement provincial a modifié la Loi de 2011 sur les services de logement, en vertu de laquelle toutes les municipalités de l'Ontario sont tenues de procéder au dénombrement des personnes itinérantes sur leur territoire tous les deux ans. Le gouvernement fédéral obtiendra du même coup un portrait plus fidèle de la population en situation d'itinérance afin de soutenir ses efforts pour prévenir et réduire l'itinérance à l'échelle nationale.

Dénombrement ponctuel de 2021 de la Ville d'Ottawa

La Ville a réalisé son premier dénombrement en avril 2018. Au total, 1 400 personnes ont été sondées dans 118 sites de dénombrement à travers Ottawa, avec la participation de 59 organismes communautaires. En raison de la pandémie de COVID-19, le dénombrement ponctuel de 2020 a été reporté et la date d'échéance a été repoussée au 31 décembre 2021. La Ville d'Ottawa a mené son deuxième dénombrement ponctuel les 27 et 28 octobre 2021, pendant la troisième vague de la pandémie.

Le dénombrement ponctuel de 2021 de la Ville d'Ottawa a été réalisé dans 114 sites de dénombrement par 265 sondeurs qui étaient des employés formés issus d'organismes offrant des services aux personnes itinérantes. Les organismes offrant des programmes de jour et les haltes-accueil, les refuges d'urgence, les refuges pour jeunes et les refuges pour victimes de violence familiale, les organismes offrant des programmes de logement de transition, les organismes autochtones, les centres communautaires de santé et de ressources, les organismes de services sociaux, les hôpitaux, les centres correctionnels, les logements de transition et les organismes offrant des programmes de traitement des dépendances et des troubles de santé mentale comptent parmi les sites de dénombrement.

La population des personnes sans abri a été sondée par les services de proximité qui disposaient d'itinéraires désignés et de fourgonnettes mobiles pour mener à bien cet exercice. Les résidents itinérants qui ne pouvaient pas se rendre à un site de dénombrement avaient la possibilité de répondre au sondage par téléphone en appelant le 3-1-1, ce qui leur a facilité la tâche. Toutes les personnes itinérantes qui ont répondu au sondage ont reçu une carte-cadeau de 10 \$.

Répercussions de la COVID-19 : dénombrement ponctuel de 2021

Au moment où le dénombrement ponctuel a été effectué, Ottawa comptait un total de 30 756 cas de COVID-19. Le nombre de cas actifs confirmés s'élevait à 214, 29 939 cas étaient considérés comme rétablis et 603 personnes étaient décédées des suites du virus. Aucun décret ordonnant de rester à domicile n'était en vigueur.

Comme pour de nombreux autres aspects de notre vie, la pandémie de COVID-19 a été la cause de difficultés et de perturbations entourant le dénombrement ponctuel de 2021. Afin d'atténuer les risques liés à la pandémie de COVID-19 et de limiter la transmission du virus, l'Équipe de prévention et de contrôle des infections (PCI) de Santé publique Ottawa (SPO) a examiné la méthodologie du dénombrement ponctuel et a formulé des recommandations fondées sur les règlements et les procédures applicables. Les mesures recommandées par SPO, telles que le port du masque et la distanciation physique, étaient obligatoires dans le cadre des activités de dénombrement. D'autres dispositions ont été prises pour les participants qui n'ont pas satisfait à l'outil de dépistage de SPO auquel chaque participant et le personnel devaient répondre.

Modifications apportées à la méthodologie

L'adoption d'une approche flexible a été déterminante dans la planification et la mise en œuvre du dénombrement ponctuel. Les modifications apportées à la méthodologie ont été soigneusement réfléchies et mises en œuvre afin de garantir la santé et le bien-être des participants et des membres du personnel des organismes.

En raison du risque de transmission du COVID-19, toutes les réunions ont eu lieu virtuellement, y compris les séances de formation des sondeurs. Cette formation virtuelle portait notamment sur les mesures de contrôle des maladies infectieuses, l'équipement de protection individuelle et les règles de SPO sur la manière appropriée d'interagir avec les participants.

On n'a pas fait appel à des bénévoles de la communauté pour le dénombrement ponctuel cette année : tous les sondeurs supplémentaires ont été recrutés parmi les membres expérimentés du personnel des organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes.

Pour respecter les règles de distanciation sociale, la taille des équipes de dénombrement pour les itinéraires dans des zones non abritées était réduite, tandis que les équipes mobiles d'approche comptaient plus de membres. Les équipes mobiles étaient composées de membres expérimentés du personnel des organismes qui travaillent auprès de la population des personnes sans abri. Elles étaient en mesure de se rendre à divers endroits où les participants pouvaient remplir le questionnaire du dénombrement ponctuel sans avoir à se rendre à un site de dénombrement.

Afin de permettre aux personnes en situation d'itinérance qui ne pouvaient pas se présenter à l'un des sites de dénombrement de participer à cet exercice, ces dernières avaient la possibilité de répondre au questionnaire par téléphone, en anglais ou en français, en composant le 3-1-1. Les appelants étaient ensuite mis en contact avec le personnel des Services du logement pour remplir le questionnaire. Les téléphonistes du 3-1-1 leur indiquaient également l'adresse des sites de dénombrement s'ils souhaitaient répondre au sondage en personne. Le service de sondage par téléphone était disponible le mercredi de midi à minuit et le jeudi de 6 h à midi.

Chaque organisme a reçu une trousse de sondage comprenant de l'équipement de protection individuelle, des masques de niveau 3, du désinfectant pour les mains et des écrans faciaux, des cartes-ressources contenant des instructions pour répondre au sondage par téléphone pour les participants qui présentent des symptômes, une trousse d'information sur la COVID-19 et des listes de vérification de dépistage de SPO.

Sondage et échantillon du dénombrement ponctuel de 2021

Le sondage comprenait 19 questions portant sur le profil démographique, la situation familiale et les antécédents familiaux, la citoyenneté, l'état de santé, la race, l'orientation sexuelle, la langue, l'ascendance autochtone des répondants, ainsi que les raisons de leur situation d'itinérance, leur service militaire et leur source de revenus.

La démarche de dénombrement ponctuel coordonné à l'échelle nationale comprend un ensemble de questions de base communes qui sont posées dans toutes les communautés participantes. Il s'agit notamment de questions de sélection permettant de déterminer si une personne peut être retenue pour répondre au sondage dans son intégralité. En outre, la Ville a ajouté 10 questions au sondage afin de combler ses besoins locaux en matière d'information. Les communautés utilisent les réponses à ces questions afin de mieux comprendre l'expérience des personnes en situation d'itinérance à l'échelle locale et de planifier des services visant à prévenir l'itinérance et à y mettre fin. Elles contribuent également à une meilleure compréhension de l'itinérance au Canada.

Le nombre de personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au questionnaire entre le 27 octobre à midi et le 28 octobre 2021 à midi s'élève à 1 465. En tout, 125 questionnaires ont été exclus des analyses :

- 116 questionnaires ont été rejetés car les répondants avaient leur propre appartement ou maison ou ont refusé de préciser l'endroit où ils logeaient;
- 9 questionnaires ont été exclus parce que les répondants ont indiqué qu'ils avaient une résidence permanente où ils pouvaient rester aussi longtemps qu'ils le souhaitaient.

Une fois ces questionnaires retranchés, le nombre total de répondants se chiffrait à 1 340.

Résultats du dénombrement ponctuel de 2021

Les questions du sondage ont été divisées en fonction des catégories suivantes :

1. Données démographiques
2. Hébergement des personnes en situation d'itinérance
3. Situations d'itinérance
4. Santé

Données démographiques

Âge

Le dénombrement ponctuel a été effectué auprès de personnes de 16 ans et plus en situation d'itinérance le soir du sondage qui ont consenti à participer.

L'âge moyen des répondants est de 40 ans.

Les exploitants de refuges et les fournisseurs de services aux personnes en situation d'itinérance se sont dits préoccupés par le vieillissement de cette population, une situation qui pose des défis particuliers relativement à la prestation de services. Selon le dénombrement ponctuel de 2021, plus d'un quart (27 %) des répondants étaient âgés de plus de 50 ans.

Genre

Soixante-deux pour cent (62 %) des répondants s'identifiaient en tant qu'hommes et 33 % en tant que femmes. Les 3 % restants appartenaient aux catégories suivantes : transgenre, bispirituel et autre.

Orientation sexuelle

Parmi les personnes interrogées, 11 % ont indiqué être lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, en questionnement, intersexes, asexuelles (2SLGBTQQA+) ou ont refusé de répondre.

Personnes racisées

Cinquante-cinq pour cent (55 %) des répondants en 2021 se considéraient comme racisés, comparativement à 48 % en 2018. Trente-deux pour cent (32 %) se sont identifiés comme Autochtones, 15 % comme Noirs, 3 % comme Asiatiques, 3 % comme Arabes et 3 % comme appartenant à d'autres groupes.

Autochtones ou ascendance autochtone

La surreprésentation des Autochtones en situation d'itinérance est une statistique largement connue. En tout, 32 % des répondants se sont identifiés en tant que membres des Premières Nations, Métis, Inuits ou d'ascendance autochtone; c'est plus que ce que les données précédentes indiquaient. En 2018, les données du dénombrement ponctuel ont révélé que la même population représentait 24 % des répondants. La surreprésentation des Autochtones en situation d'itinérance s'étend (dans des proportions variées) à tous les endroits où vivent les personnes en situation d'itinérance : les refuges, la rue, les établissements correctionnels, les hôpitaux, les logements de transition et les lieux où vit la population itinérante cachée. Il est possible que ce pourcentage soit plus élevé, car bien des Autochtones ne révèlent pas leur ascendance de peur d'être victimes de discrimination et d'ostracisme dans les services à la population.

Immigrants, réfugiés ou demandeurs du statut de réfugié

Au total, 20 % des répondants ont indiqué qu'ils sont arrivés au Canada en tant qu'immigrants, réfugiés ou demandeurs du statut de réfugié. Parmi eux, 7 % habitent au Canada depuis moins d'un an.

Ces résultats laissent entendre que les services d'aide au logement destinés aux nouveaux arrivants doivent s'adresser à la fois à ceux qui sont arrivés récemment au Canada et à ceux qui y sont depuis de nombreuses années. Il faut investir davantage dans les centres d'accueil des nouveaux arrivants qui offrent ce type d'aide favorisant l'établissement des nouveaux arrivants.

Anciens combattants

L'itinérance des anciens combattants est une priorité absolue pour les Services du logement, qui travaillent en collaboration avec les services aux anciens combattants, Prêt pour zéro Canada, les refuges d'urgence, les services d'approche et d'autres intervenants pour mettre fin à l'itinérance des anciens combattants dans notre collectivité. Cette démarche d'encadrement structurée s'appuie sur des données probantes afin d'optimiser les systèmes locaux de services aux personnes en situation d'itinérance, d'accélérer l'adoption de pratiques éprouvées et de favoriser l'amélioration continue.

Le nombre de personnes qui ont servi dans les Forces armées canadiennes ou dans la Gendarmerie royale du Canada et qui sont maintenant en situation d'itinérance représentait 4 % des répondants en 2021, ce qui représente une légère diminution par rapport au pourcentage de 2018, qui était de 5 %. Parmi eux, près de la moitié (42 %) s'identifiaient comme Autochtones.

Hébergement des personnes en situation d'itinérance

Pendant le dénombrement ponctuel, on a demandé aux répondants de désigner l'endroit où ils vivaient. La plupart des répondants (55 %) ont indiqué qu'ils séjournaient dans des refuges d'urgence. Treize pour cent (13 %) des répondants étaient hébergés dans un logement de transition et 11 % habitaient chez un ami. Le logement de transition est un service destiné à une population ciblée, comme les jeunes vulnérables de la population autochtone et générale, les femmes et les enfants fuyant la violence qui vivent dans une maison d'hébergement transitoire et les personnes ayant besoin d'aide à la suite d'une incarcération ou d'un traitement.

En date d'octobre 2021, près des trois quarts (73 %) des répondants avaient été hébergés dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année, comparativement à 82 % en avril 2018.

On a demandé aux participants qui n'avaient pas dormi dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année de donner les principales raisons. En réponse à cette question :

- 31 % des répondants ont déclaré avoir peur pour leur sécurité;
- 12 % ont déclaré avoir un autre logement temporaire;
- 12 % ont déclaré que les refuges d'urgence étaient trop bondés;
- 11 % ont exprimé des inquiétudes quant à la présence de punaises de lit et d'autres parasites dans les refuges.

Situations d'itinérance

Itinérance chronique

Les personnes qui ont été en situation d'itinérance pendant une période cumulative de six mois ou plus sont considérées comme étant en situation d'itinérance chronique. C'était le cas de 57 % des répondants. Il s'agit d'une légère diminution par rapport aux 58 % de personnes itinérantes qui ont indiqué être en situation d'itinérance chronique en 2018.

Familles en situation d'itinérance

Bien que les célibataires représentaient la majorité des répondants le soir du dénombrement ponctuel, 137 répondants (10 %) étaient accompagnés d'enfants. Parmi eux, 72 % étaient des femmes, 80 % se considéraient comme racisés, et 10 % de ceux qui s'identifiaient comme immigrants ou réfugiés vivaient au Canada depuis moins d'un an.

Ces résultats continuent de valider l'expérience des familles qui éprouvent un stress croissant parce qu'une partie de plus en plus grande de leur revenu est consacrée au logement, dont le coût augmente. La pandémie a fait croître la demande de logements abordables pour les familles.

À Ottawa, il est difficile de trouver un logement abordable suffisamment grand pour accueillir une famille. Les logements locatifs à deux chambres dans la tranche de loyer la plus basse (moins de 1 200 \$ par mois) affichaient un taux d'inoccupation inférieur à 1 % en 2021¹.

Placement en famille d'accueil

Plus d'un quart (27 %) des répondants ont dit avoir déjà vécu en famille d'accueil.

Parmi ceux ayant déjà vécu dans une famille d'accueil ou un foyer de groupe en octobre 2021, plus d'un tiers (34 %) se sont retrouvés en situation d'itinérance moins d'un an après la fin du placement.

Premier épisode d'itinérance

- 43 % des répondants se sont retrouvés en situation d'itinérance pour la première fois lorsqu'ils avaient 24 ans et moins.
- 40 % des répondants ont vécu leur premier épisode d'itinérance entre 25 et 49 ans.
- 10 % des répondants ont vécu leur premier épisode lorsqu'ils avaient plus de 50 ans.

Raison de la perte de logement

Les personnes en situation d'itinérance ont également de la difficulté à répondre à leurs besoins de base, ce qui est essentiel pour obtenir et conserver un emploi. Les programmes de prévention de la perte de logement aident les personnes et les familles qui ont trouvé un logement à le conserver en leur offrant du soutien et des services de gestion des cas. La capacité de conserver un logement augmente considérablement la qualité de vie. Lors du dénombrement ponctuel de 2021, 26 % des personnes interrogées ont cité le manque de revenus comme principale raison de leur perte de logement. Parmi les 1 340 personnes qui ont répondu au sondage, 4 % ont déclaré avoir un emploi à temps plein, 4 %, un emploi à temps partiel, et 2 %, un emploi occasionnel.

COVID-19

La propagation de la COVID-19 a accru les risques associés au séjour dans un lieu d'hébergement collectif. Par conséquent, les personnes qui résidaient habituellement dans des refuges ou qui étaient hébergées chez des connaissances ont choisi de vivre dans la rue au lieu de recourir aux services grand public, en invoquant comme motifs leur sécurité personnelle et la crainte d'être exposées à la COVID-19. Quatorze pour cent (14 %) des répondants ont indiqué que leur perte de logement était attribuable à la COVID-19.

Violence contre les femmes et violence familiale

Le dénombrement ponctuel a été mené dans le cadre de programmes et de services variés, au sein desquels :

- 98 personnes ont indiqué être en situation d'itinérance en raison de mauvais traitements de la part de leur conjoint ou partenaire;

¹ Selon les estimations pour 2021 tirées du [Rapport sur le marché locatif](#) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

- 12 % des répondants ont dit avoir perdu leur dernier logement à cause d'un conflit avec leur conjoint ou partenaire.

Pendant la pandémie de COVID-19, les services aux femmes victimes de violence à Ottawa font de leur mieux pour aider les survivantes aux besoins variés et aux réalités diverses. Le stress lié aux mesures d'isolement social et physique, aux interruptions d'emploi ou aux pressions financières peut avoir contribué aux facteurs de risque associés à des taux plus élevés de violence entre partenaires intimes et de violence sexuelle.

Personnes vivant dans des refuges

Les personnes vivant dans des refuges comprennent les personnes qui ont séjourné dans des refuges d'urgence, y compris des refuges pour femmes victimes de violence, des logements de transition, des motels et des hôtels. Au total, 927 personnes ont été identifiées comme étant hébergées dans un refuge le soir du 27 octobre 2021. Parmi les personnes accompagnées d'enfants, 123 répondants (66 %) séjournaient dans des hôtels ou des motels. Les programmes de logement de transition pour les jeunes, les jeunes autochtones, les adultes et les familles de toute la ville ont été sondés par le personnel des organismes au cours de la période de 24 heures. Cent soixante-dix-huit (178) personnes ont été identifiées comme vivant dans un logement de transition dans toute la ville.

Personnes sans abri

En raison de la pandémie de COVID-19 combinée à une pénurie d'options de logement abordable dans la ville, au coût élevé des loyers et aux conditions météorologiques, une augmentation sans précédent du nombre de personnes sans abri a été enregistrée à l'été 2020. Le nombre estimatif de personnes sans abri est passé de 72 recensées lors du dénombrement ponctuel de 2018 à 190 personnes vivant dans la rue le soir du 27 octobre 2021. L'augmentation sans précédent du nombre de personnes sans abri et de campements de fortune a nécessité une intervention vigoureuse et coordonnée de la part des Services du logement de la Ville d'Ottawa, de multiples partenaires communautaires, des directions générales de la Ville, des services d'approche et d'autres intervenants, y compris la Commission de la capitale nationale, des fournisseurs de services d'approche aux Autochtones et des fournisseurs de services aux personnes en situation d'itinérance, afin de répondre aux nouveaux besoins de cette population. La Ville d'Ottawa a ouvert des centres d'isolement, ainsi que des centres de distanciation physique et de répit, où certaines personnes ont pu trouver refuge par temps froid et accéder à des mesures de soutien.

Hébergement temporaire

Les personnes en situation d'itinérance qui étaient temporairement logées dans les centres correctionnels et les établissements de santé provinciaux ou fédéraux ont également eu la possibilité de participer au dénombrement ponctuel. Les sociétés John Howard et Elizabeth Fry ont sondé des personnes incarcérées sans domicile fixe au Centre de détention d'Ottawa-Carleton et des personnes libérées sous condition dans deux résidences supervisées pendant la période de 24 heures. Dans quatre hôpitaux, des travailleurs sociaux ont mené le sondage auprès des patients sans domicile fixe. Soixante-quatorze (74) répondants ont indiqué être des personnes en situation d'itinérance hébergées dans des établissements de santé publique et des centres correctionnels le soir du dénombrement ponctuel de 2021.

Itinérance cachée

L'itinérance cachée désigne les personnes qui vivent temporairement chez d'autres gens, mais qui n'ont pas de logement permanent et ne peuvent s'en trouver un rapidement. Les personnes dans cette situation font ce que l'on appelle communément du « couch surfing » : elles vivent chez des parents, des amis, des voisins ou des étrangers, faute d'autres options. Cent quarante-neuf (149) répondants ont indiqué qu'ils habitaient temporairement chez quelqu'un. Il s'agit d'une augmentation par rapport au dénombrement ponctuel de 2018, où l'on a recensé 101 personnes se trouvant dans cette situation. Cette population est « cachée » parce qu'elle n'a généralement pas accès aux services et aux mesures de soutien pour les personnes en situation d'itinérance, même si elle est logée de façon inadéquate. Puisque ces personnes n'ont pas accès aux services, elles ne sont pas prises en compte dans les statistiques normalisées sur l'itinérance.

Santé

Problèmes de santé

Les participants du dénombrement ponctuel de 2021 ont été interrogés sur leur santé et leur mieux-être dans cinq catégories :

- Maladie ou problème de santé
- Limitations physiques
- Limitations d'apprentissage ou cognitives
- Problème de santé mentale
- Problème de consommation de substances

Si la pandémie a mis à rude épreuve la santé mentale de nombreuses personnes, l'effet est souvent plus marqué pour les populations marginalisées et itinérantes, qui présentent souvent des symptômes plus graves et se heurtent à des obstacles pour accéder aux services. Cinquante-neuf pour cent (59 %) des répondants ont déclaré avoir des problèmes de consommation, tandis que 58 % ont déclaré avoir un trouble de santé mentale.

Lésion cérébrale acquise

Les personnes en situation d'itinérance et celles vivant dans des logements précaires sont particulièrement susceptibles d'avoir des traumatismes cérébraux, mais les taux actuels sont faussés par une mauvaise acquisition des cas. Le pourcentage de personnes itinérantes ayant une lésion cérébrale acquise parmi les répondants était de 23 %. De plus, 31 % des répondants ont signalé avoir des limitations cognitives ou d'apprentissage.

Maladie physique

Il est bien connu que les personnes en situation d'itinérance affichent des taux élevés de maladies ou de problèmes de santé physique. Les résultats du dénombrement ponctuel de 2021 le confirment, 37 % des participants au sondage souffrant d'une maladie physique ou d'autres problèmes de santé graves. De plus, 30 % des répondants ont dit avoir des limitations physiques.

Analyse et prochaines étapes

Facteurs structurels de l'itinérance

Les causes de l'itinérance reflètent une interaction complexe entre les facteurs structurels, les échecs du système et les circonstances individuelles. L'itinérance découle habituellement de l'incidence cumulative de plusieurs facteurs plutôt que d'une cause unique. Les taux d'aide sociale insuffisants et le manque de logements abordables contribuent certainement à l'itinérance et constituent un obstacle pour les gens qui tentent d'en sortir, tout comme la perte d'emploi, l'éclatement de la famille, la violence familiale, les maladies mentales, la mauvaise santé physique, la consommation de substances et la violence physique, sexuelle ou psychologique.

Les problèmes de santé qui affligent les personnes en situation d'itinérance peuvent être attribuables à divers facteurs, notamment le manque de logement, le racisme et la discrimination, les obstacles aux soins de santé, le manque d'accès à des aliments sains et à une protection adéquate, les ressources limitées des services sociaux et l'absence d'une infrastructure de santé publique adéquate dans laquelle les personnes itinérantes peuvent se sentir en sécurité et à l'aise d'accéder aux services de santé sans peur du jugement.

Prochaines étapes

Dans le cadre de notre Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, nous avons réalisé des progrès considérables dans la communauté pour transformer le système de soins aux personnes itinérantes et adopter une approche axée sur le logement. Il reste toutefois du travail à faire au sein du réseau de services aux personnes itinérantes et du système de prestation des services.

Pour concrétiser notre vision d'un avenir où tout le monde a un chez-soi, nous devons mieux comprendre les effets des traumatismes chroniques et complexes, de la pauvreté intergénérationnelle, de la discrimination, de l'immigration pour fuir l'incertitude économique, des bouleversements engendrés par les guerres et les génocides, et de la colonisation passée et actuelle des territoires autochtones. Le dénombrement ponctuel de 2021 n'est pas un exercice indépendant : il constitue une série de données additionnelles à prendre en compte dans nos efforts soutenus pour améliorer les politiques, les programmes et les services aux personnes en situation d'itinérance.